

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 104, Rue de Paris  
PARIS, 49, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# La Liberté

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX :  
ROUBAIX : Téléphone 9-51  
45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING : Téléphone 9-85  
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

## L'HISTOIRE INCONNUE D'UN FUSILLÉ LILLOIS

La correspondance de Guénard

Du 14 novembre 1917, date de l'arrestation de GUÉNARD, au 22 août 1918, veille de son exécution, l'héroïque douanier s'ingénia à communiquer avec l'extérieur depuis sa cellule. Il y réussit par le truchement du tinge à laver qu'il faisait parvenir à LILLE, chez une personne amie. Dans la douzaine des vêtements, dans les ourlets, partout où il était possible de glisser un billet, GUÉNARD ne manqua pas de le faire. Ainsi une cinquantaine de messages arrivèrent à destination.

La personne amie, à qui GUÉNARD confiait cette correspondance en me faisant promettre de ne pas révéler son identité.

### Le paquet de lettres

Le paquet de lettres m'a été confié dès la publication du premier article. La personne qui le détenait me le remit en pleurant, extérieurement sans fausse honte une grande douleur : c'est une femme de cœur, plus à plaindre qu'à blâmer. Il n'appartient à personne le droit de jeter la pierre à une femme qui a fait preuve de courage, d'abnégation, de volonté, mais qui n'est qu'une malheureuse et que la douleur a vaincue.

Elles sont vieilles de treize ans ces lettres écrites au crayon et que le temps a effacé peu à peu, lettres écrites sur des

### Rancœur et stoïcisme

« Deux mots pour te prier d'oublier le malheur qui m'arrive. J'ai été trop patriote, hélas ! j'avais fait un rêve ! des amis en qui j'avais confiance enlèvent dans leur folie ont été les premiers à se jeter contre moi dans le malheur en faisant éduca commune avec nos ennemis. »

« Je n'ai rien à reprocher à ceux nos ennemis, les Allemands, ils ont fait leur devoir envers leur patrie !... »

« Ne le laisse pas abattre par l'adversité ou le malheur, combat le misère, sois toujours honnête, surtout n'oublie pas ma mémoire, mais si mes ennemis



GUÉNARD LE FUSILLÉ

Cette photographie date de 1917, époque laquelle l'héroïque soldat remplissait ses plus périlleuses missions.

pages d'un livre, sur des petits bouts de carton, des feuilles de papier à cigarettes, des petites bandes de deux centimètres de large, sur n'importe quel papier. Les plus lisibles ce sont celles que GUÉNARD écrivait au crayon-encr.

### Lettres d'espoir

J'ai longuement trié ce paquet de lettres. J'ai fait trois petits tas : les papiers sans importance, reconnaissances de dette, procurations, listes de linges données à laver, les papiers à cigarettes et les lettres illisibles — et les lettres qu'avec une loupe j'ai pu déchiffrer :

«...pour ce qui est de mes papiers, dans le cas où je serai condamnée à mort, ne t'en effraie point, tu seras fière de ce sujet, en ce cas demande à me voir et apporte moi des vivres... »

«...aussitôt, remettre la lettre au Directeur des Douanes, pour qu'il demande ma grâce, mais faire vite... »

« Je te recommande aussi mes parents, après la guerre, et ALBERT, l'espère être de retour aussitôt la guerre finie, surtout met un petit maniveau à R... habille le bien... »

«...Attends GUÉNARD, sous-officier écrivain ; si je dois être fusillé je consigne sur moi vos photos et vive la France !... »

### Douleurs et joies

«...je ne pensais pas que tu fus en liberté ! mais j'ai reçu des heures atroces dans ma cellule. Je me suis mis dans l'imagination en attendant pleurer une malheureuse femme que c'était toi !... »

«...Tu sais que j'aime toujours à prendre des précautions, donc vois tou-

jours ce Monsieur de la rue Monnet, notre ancien voisin... »

«...tu en as pour au moins un an ; la guerre, je l'espère, sera finie d'ici-là, et moi j'ai bon espoir d'en être aussi à cette époque. Mais comme il faut tout prévoir je te fais quelques pièces qui te permettront de me faire répondre à un endroit où tu peux m'apporter des fleurs. Mais je ne pense pas en venir là. Mais c'est une précaution. Du reste, probablement que quand tu recevras cette lettre tu connaîtras mon sort. Si je suis puni à 10 ou 30 ans, ce n'est rien, la fin de la guerre c'est tout, j'ai été assez puni en cellule. »

«...Je t'ai toujours caché qu'il était et ce que je faisais, donc tu es innocente... »

«...s'ils ont vendu mon mobilier j'adresserai une plainte à l'administration allemande... »

«...Vos Gaston SAUDEMONT, je t'ai sauvé et attends de lui de la reconnaissance car j'ai pris sa défense et comme il a une carte supplémentaire il te remettra du pain. Louis DELPLANOUE, 14, rue des Processions, envoie le bonjour à sa mère. »

«...Courage donc, courage. Ouf, j'ai été patriote, de trop même ! car les amis Français sont (moi illisible) ce n'est plus une vie mais une néo-lettre épouvantable et un bouleversement général de la situation. Que de familles détruites ou bouleversées... »

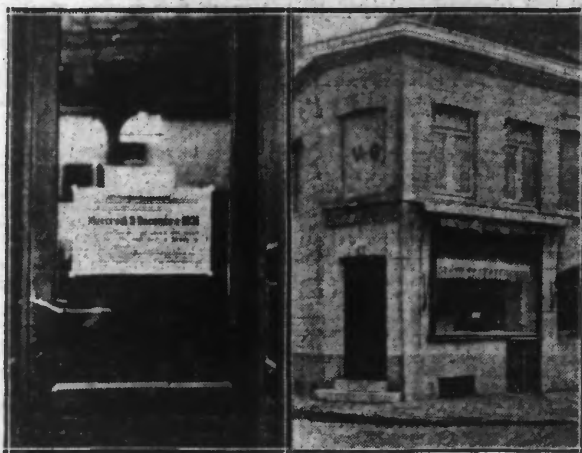
«...Telle fut la vie tumultueuse, audacieuse, courageuse, hardie, téméraire et valeureuse du douanier René GUÉNARD et mort pour la France », dans un sacrifice admirable, qui me rappelle ces vers de Victorien Sardou :

« Ce n'est pas de tomber dans la lutte  
Qu'il faut grande une destinée,  
Mais d'accomplir, dans l'ombre, un noble  
Sacrifice. »

## LA QUESTION DU PAIN BELGE

Les boulangers de la région ont manifesté contre l'introduction du pain belge, à TOURCOING, par une fermeture de leurs établissements ; à LILLE, par une menace de même ordre

Un projet de loi a été déposé pour leur donner satisfaction



Les boulangeries fermées hier à Tourcoing. — A gauche : Le placard annonçant la décision prise ; à droite : Un étalage vide

L'écart — du simple au double — entre les prix du pain en Belgique et en France a provoqué ces temps derniers de la part des boulangers installés le long de la frontière, et qui se trouvent accablés à la ruine par des importations massives, des protestations de plus en plus pressantes auxquelles se sont associés les membres rattachés au syndicat départemental, en même temps que les dirigeants de la Boulangerie française. Après de multiples réunions de protestation, les boulangers lésés ont envisagé une action solidaire, grève de 24 heures, qui était effective hier à Tourcoing et dont ils prévoyaient au sortir du meeting tenu hier, à LILLE, l'élargissement pour mercredi prochain à toute la région du Nord.

La recherche des voies et moyens pour leur donner satisfaction est d'ordre gouvernemental et il faut convenir que celle est d'un ajustement assez difficile.

On apprendit hier après-midi qu'un projet de loi signé de MM. Piétri, ministre du Budget, et Tardieu, ministre de l'Agriculture, vient d'être déposé aux termes duquel les boulangers frontaliers pourront vendre à leurs clients le pain au même prix qu'en Belgique en recevant en outre, des bons compensateurs qui pourront servir aux boulangers pour payer les minotiers et à ceux-ci pour payer le dédouanement des blés exotiques.

« L'écart — du simple au double — entre les prix du pain en Belgique et en France a provoqué ces temps derniers de la part des boulangers installés le long de la frontière, et qui se trouvent accablés à la ruine par des importations massives, des protestations de plus en plus pressantes auxquelles se sont associés les membres rattachés au syndicat départemental, en même temps que les dirigeants de la Boulangerie française. Après de multiples réunions de protestation, les boulangers lésés ont envisagé une action solidaire, grève de 24 heures, qui était effective hier à Tourcoing et dont ils prévoyaient au sortir du meeting tenu hier, à LILLE, l'élargissement pour mercredi prochain à toute la région du Nord.

M. LECOMTE, de Wattrelos, révéla que la même démarche a été faite à la Mairie de Tourcoing, exposant la situation.

M. LECERF, vice-président du Syndicat départemental, s'éleva contre les mesures qui empêchent les boulangers de la frontière de vivre, précha l'union entre tous les boulangers de France. Sur ce point, M. Lecerf est partisan de demander à tous les boulangers de France de fermer leurs magasins pendant deux heures, à jour fixe, en signe de protestation.

M. VERMANDEL parla au nom du Syndicat des Ouvriers Boulangers qui s'associe à la protestation des patrons boulangers. « Les ouvriers demandent, dit-il, la libre entrée des blés. Ceux qui sont responsables, ajoute-t-il, sont ceux qui ne cherchent pas à remédier à la situation. »

M. COUSTENOBLE se félicita que le meeting groupe un si nombreux auditoire. « Nous avons été affirmés-là, insistent les membres du Comité de la Boulangerie. Le Ministre avait promis de s'intéresser à notre sort et il n'en a rien fait. Nous venons de nous réunir avec la Meunerie, les Agriculteurs. Aucun changement de notre situation n'en est résulté. J'estime que nous devons protester énergiquement, que nous devons persé-



En haut : Le Bureau de l'Assemblée à Lille pendant le discours de M. LECERF, vice-président du Syndicat départemental que l'on voit debout, ayant à sa droite, M. COUSTENOBLE, président — en bas : Un coin de la salle pendant la réunion

Le syndicat national qui a multiplié les démarches et proposé divers moyens trouvera peut-être l'apaisement souhaité.

### Le meeting de Lille

LA PROTESTATION DES BOULANGERS DU NORD

Les boulangers du Nord ont tenu, mercredi, à 17 heures, en la salle des Ambassadeurs, à Lille, un grand meeting de protestation contre l'entrée du pain belge en France.

Rappelons que les boulangers frontaliers, ceux de la région de Tourcoing souffrent particulièrement de la situation présente et que nombre d'entre eux se voient accablés à la dure nécessité de fermer boutique.

Le meeting de mercredi fut présidé par MM. COUSTENOBLE, président du Syndicat ; DUVIVIER, secrétaire général ; DAUCHEY, d'Halluin ; FROLDAN, d'Esbauboucq ; VERMANDEL, représentant du syndicat des ouvriers boulangers de Tourcoing.

L'EXPOSE DE LA QUESTION

M. HENNEQUART, de Tourcoing, informa d'abord l'Assemblée que les boulangers de Tourcoing, en signe de protesta-

tion, avaient fermé leurs magasins ce matin et qu'une délégation d'était rendue à la Mairie de Tourcoing, exposant la situation.

M. LECOMTE, de Wattrelos, révéla que la même démarche a été faite à la Mairie de Wattrelos.

M. LECERF, vice-président du Syndicat départemental, s'éleva contre les mesures qui empêchent les boulangers de la frontière de vivre, précha l'union entre tous les boulangers de France. Sur ce point, M. Lecerf est partisan de demander à tous les boulangers de France de fermer leurs magasins pendant deux heures, à jour fixe, en signe de protestation.

M. VERMANDEL parla au nom du Syndicat des Ouvriers Boulangers qui s'associe à la protestation des patrons boulangers. « Les ouvriers demandent, dit-il, la libre entrée des blés. Ceux qui sont responsables, ajoute-t-il, sont ceux qui ne cherchent pas à remédier à la situation. »

M. COUSTENOBLE se félicita que le meeting groupe un si nombreux auditoire. « Nous avons été affirmés-là, insistent les membres du Comité de la Boulangerie. Le Ministre avait promis de s'intéresser à notre sort et il n'en a rien fait. Nous venons de nous réunir avec la Meunerie, les Agriculteurs. Aucun changement de notre situation n'en est résulté. J'estime que nous devons protester énergiquement, que nous devons persé-

La même commission a, après discussion, mis au point un cahier de revendications du commerce que nous souhaitons retrouver dans les programmes et les professions de foi de nos candidats aux élections législatives prochaines.

## Une importante réunion, à Lille, du Comité de Défense des Fermiers du Nord

L'indemnité au fermier sortant et la révision des baux y ont été revendiquées

Plus d'un millier de fermiers avaient répondu à l'appel du Comité de défense des Fermiers du Nord. La réunion, qui fut lieu hier à Lille, était présidée par M. Monmirel, président de la Ligue des Fermiers, entouré de MM. E. Poissonnier, président du Comité du Nord ; Noilhaut, avocat-conseil ; Thielliet, député de l'Esure-et-Loire ; Casanova, secrétaire général du parti agricole ; Fauconnier, membre du Comité ; C. Desombes, vice-président des Agriculteurs du Nord, etc.

sur le terrain politique et demanda que l'an prochain, les fermiers donnent leurs voix aux candidats désignés par le Comité des fermiers, candidats seuls susceptibles de défendre les intérêts agricoles, selon lui.

M. POISSONNIER retraça ensuite les divers travaux du Comité au cours de l'année écoulée, d'abord la lecture de diverses lettres de parlementaires qui ont promis d'appuyer les revendications des fermiers et après avoir résumé les arguments présentés par les orateurs,



En haut : Le bureau de l'Assemblée pendant le discours de M. NAILHAUT, avocat-conseil de la Ligue des Fermiers de France ayant à sa gauche : MM. MONMIREL, président de la Ligue ; POISSONNIER, président du Comité de Défense des Fermiers du Nord et CASANOVA, secrétaire général du Parti Agricole ; En bas : Un coin de la salle pendant la réunion

M. POISSONNIER, en ouvrant la séance, remercia M. Monmirel d'avoir voulu présider la réunion et fit son éloge pour son active propagande en faveur des fermiers.

M. MONMIREL remercia M. Poissonnier « en qui les fermiers du Nord, a-t-il dit, ont un ardent défenseur dont tous les efforts tendent à obtenir la propriété culturale et la révision des baux. »

M. NOILHAUT, fit ensuite l'exposé de la question de l'indemnité au fermier sortant, retraça les progrès déjà réalisés, ce qui reste à accomplir et pour cela il demanda que tous les fermiers s'unissent afin que leurs revendications aboutissent.

M. THEILLET, énuméra ensuite les nombreux difficultés économiques au milieu desquelles se débattent les paysans, et il fit l'exposé des moyens susceptibles de remédier à la crise agricole qui vient de faire sentir ses premiers effets et qui ne fera que s'accroître.

M. CASANOVA plaça la discussion

Il céda la parole à M. Monmirel pour la lecture de l'ordre du jour.

### L'ordre du jour

L'ordre du jour suivant présenté par M. Monmirel fut adopté à l'unanimité. Un millier de paysans réunis à Lille le 9 décembre émet les vœux : 1. Que soit voté dans le plus bref délai une loi sur la codification des usages locatifs ; 2. Que soit votée en même temps, une loi sur la révision des baux en faveur des fermiers ;

3. Que le prix du quintal de blé, pour le paiement des fermages soit fixé et uniformisé par une commission paritaire nommée à cet effet. De plus les fermiers assemblés s'engagent à faire l'union des paysans aux prochaines élections sur les candidats désignés par le Comité des Fermiers.

G. M.

## LA SECTION DU NORD DU C.R.C.I.A. a tenu son assemblée générale à Lille

L'action économique du comité au cours de l'année 1930-31 y fut exposée et on y envisagea les problèmes de l'avenir

C'était mercredi, à Lille, la grande journée du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (section du Nord), journée solennelle où l'utile travail du Comité au point de vue économique fut exposé et où son action politique aux prochaines élections législatives fut envisagée.

L'assemblée générale fut tenue à 11 h., en la salle de la Société Industrielle, sous la présidence de M. Louis PROUST, député et président du

A. Potté, sénateur, et Spriet, adjoint au maire de Lille.

### Le travail de la section

L'Assemblée générale eut d'abord les travaux de l'année après avoir procédé à la ratification des admissions des nouveaux membres.

Dès le début de la séance, M. Louis SCULFORD prononça un éloquent discours sur le rôle de la section du Nord, avec la France entière, pleura la perte et dont la section gardera le souvenir.

M. SCULFORD adressa un témoignage de sympathie à M. DIRAND, ancien ministre et vice-président du C.R.C.I.A. à Paris, retenu en la capitale, et salua M. Louis PROUST, président du C.R.C.I.A. qui, pour la première fois vient dans le Nord.

### LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le rapport de M. Omer BORST, secrétaire général, roula sur le travail de la section du Nord du C.R.C.I.A. au cours de l'année écoulée.

M. BORST, en son rapport, salua d'abord M. Proust, évoqua le souvenir des morts de l'année, félicita les nouveaux députés : MM. Baillavoine, Van de Putte, C. Destombes, A. Bataille, Weymère etc. Il ajouta :

« Durant cet exercice et quoique l'on puisse penser ou dire, l'activité de notre section ne s'est pas démentie un seul instant ; son influence s'est heureusement fait sentir et les résultats obtenus dans les divers domaines où elle est intervenue et les interventions ont été nombreuses — nous avons vu prendre en considération les vœux de vos commissions.

« Nos commissions, présidées par des hommes rompus aux affaires et que vous connaissez ont accompli leur utile besogne.

### POUR LE COMMERCE

« La même commission a, après discussion, mis au point un cahier de revendications du commerce que nous souhaitons retrouver dans les programmes et les professions de foi de nos candidats aux élections législatives prochaines.

### PAS DE REMANIEMENT DANS LE CABINET BELGE

On apprend de sources très sûres, contrairement aux bruits répandus qu'il n'est pas question de remaniement ministériel dans le cabinet belge.

## LE JEUNE INCENDIAIRE DE CONDETTE A ÉTÉ ACQUITTÉ PAR LES ASSISES DU PAS-DE-GALAIS

Les jurés de Saint-Omer ont apprécié avec une indulgence justifiée par les divers éléments du dossier le geste de dépit du jeune ouvrier agricole André Fortin, âgé de 17 ans, qui le 2 juin dernier mit le feu à une réserve de foin dans la grange de ses patrons, les époux Lannoy, à Condette, près d'Heugnin.

Le mardi 2 juin 1931, le jeune domestique s'amena à son travail avec trois quarts d'heure de retard. Le fermier Mme Lannoy lui fit des observations parce qu'il n'était point venu travailler la veille sans avoir prévenu et parce que, depuis plus d'une heure, il errait dans la cour et les dépendances sans rien faire ; à la suite de ces réprimandes le jeune ouvrier quittait la ferme, après avoir annoncé à un autre ouvrier qu'il allait se faire embaucher dans une usine ; une vingtaine de minutes plus tard on apercevait des flammes dans la grange.

Fortin qui était retourné chez ses parents, de fort braves gens habitant à peu de distance de là, accompagna sur les lieux du sinistre son père qui avait été averti et s'empressa comme ouvrier charpentier spécialisé à couper la toiture pour limiter les dégâts.

Les pompiers de Boulogne limitèrent rapidement l'incendie. Les dégâts s'élevèrent à environ 8.000 francs tant pour le foin entreposé que pour le coin de grange sinistré.

ARRETE !

Le chef de la gendarmerie de Samer, M. Octave Petit, qui procéda à la première



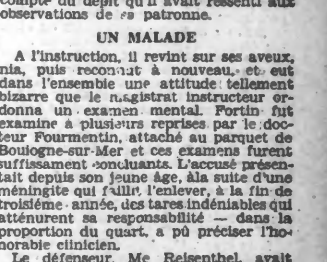
André FORTIN, acquitté

enquête conclut dès ses premiers résultats à la culpabilité du jeune Fortin qui culmina sérieusement. Le jeune ouvrier entre de suite dans la voie des aveux, mettant son geste qui eut pu causer un dommage beaucoup plus sérieux sur le compte du dépit qu'il avait ressenti aux observations de sa patronne.

UN MALADE

A l'instruction, il revint sur ses aveux, mais, plus reconvenu à nouveau, et eut dans l'ensemble une attitude tellement bizarre que le magistrat instructeur ordonna un examen mental. Fortin fut examiné à plusieurs reprises par le docteur Fourmentin, attaché au parquet de Boulogne-sur-Mer et ces examens furent suffisamment concluants. L'accusé présentait depuis son jeune âge, à la suite d'une méningite qui suivit l'enlèvement, à la fin de troisième année, des tares indélébiles qui atténuent sa responsabilité — dans la proportion du quart, à pu préciser l'honorable clinicien.

Le défenseur, Me Reischthal, avait d'ailleurs, dans son dossier de nombreux



M. le Substitut VIEILLARD qui prononça un réquisitoire modéré

certificats attestant que son client avait fréquemment des crises de violence maniaque, avec brusques sautes d'humeur et qu'un mois environ avant les faits, il avait reçu les soins d'un spécialiste.

Pour le reste, moralité et tenue générale excellentes renseignements.

La famille, très honorablement connue dans la région, a totalement désintéressé les fermiers, victimes de ce geste stupide.

LE VERDICT

Dans ces conditions, M. le substitut Vieillard, organe du ministère public, a prononcé un réquisitoire de plâie, s'engageant pour l'accusé que son jury soit majoritairement dans une colonne pénitentiaire.

Le défenseur, Me Reischthal a pris instantanément les jurés de ne pas s'arrêter à l'application d'un remède plus que le mal, la famille s'engageant à entretenir le jeune Fortin des soins appropriés.

Les jurés ont répondu négativement à la première question, culpabilité ; à la seconde, celle du discernement ne se posant plus.

André Fortin a été acquitté. — E. B.

Aujourd'hui comparait un manœuvre meurtrier, à Arras

Le lundi 30 juillet dernier, vers 10 h., la nouvelle se répandait dans Arras qu'un entrepreneur venait d'être tué sur le chantier de l'Ecole Primaire Supé-

## LE COMITÉ DES FUSILLÉS DU NORD demande la Croix de la Légion d'Honneur pour GUÉNARD, le brave « Mort pour la France »

Treize ans sont passés... Il apparaît que le sacrifice de GUÉNARD mérite mieux encore que le ruban jaune et vert de la médaille militaire.

« Le Comité Jacquet et des Fusillés du Nord envahi » vient de décider de demander la Croix de la Légion d'Honneur pour ce brave, en même temps qu'il le demandera pour l'abbé DUQUORANT, le curé de Vermelles, et de faire apposer une plaque de marbre à l'emplacement où GUÉNARD fut fusillé, en attendant mieux.

C'est le premier résultat de la révélation de cette histoire, maintenant connue, d'un fusillé lillois.

FRED.

## LA CAGE D'ACIER

par Maurice LANDAY

est un roman hallucinant où se heurtent avec une impitoyable cruauté les plus terribles passions humaines.